

ACADEMIE

DE

L'ILE DE LA RÉUNION

FONDÉE PAR ARRÊTÉ

DE

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GARBIT

EN DATE DU 14 MAI 1818

BULLETIN

1922

VOL 5^{me}



SAINT-DENIS - RÉUNION

IMPRIMERIE R. DROUET

48, rue de l'Eglise, 48

1923

ACADÉMIE

De l'Île de La Réunion

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

DU 14 MAI 1913

Portant création de l'Académie de l'Île de La Réunion.

LE GOUVERNEUR P. L. DE L'ÎLE DE LA RÉUNION.

Vu l'article 9 du Sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Le Conseil privé entendu ;

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — Il est fondé sous le nom d'Académie de l'Île de La Réunion une institution ayant pour objet l'étude approfondie, méthodique et raisonnée de toutes les questions relatives à l'Histoire, la Géographie, les Sciences naturelles, la Littérature et les Arts intéressant la Colonie.

ART. 2. — L'Académie de l'Île de La Réunion est placée sous le patronage et haut contrôle du Gouverneur.

ART. 3. — Cette institution a son siège à S-Denis. Elle est composée de 25 membres titulaires dont 15 au moins résident au Chef-lieu de la Colonie, de 25 membres associés et d'un nombre illimité de Membres honoraires et de Membres correspondants.

ART. 4. — Les vingt premiers membres titulaires seront nommés par arrêté du Gouverneur et choisis parmi les personnes qui se recommandent par leurs connaissances des choses de La Réunion ou leurs travaux antérieurs.

ART. 5. — Les membres titulaires appelés au début à compléter l'Académie et dans la suite à remplacer les vacances qui pourraient se produire, soit par suite de décès, soit pour toute autre cause, seront soumis à l'élection de l'Assemblée.

ART. 6. — Les Membres associés sont élus par l'Académie et choisis parmi les personnes qui auront acquis des litres à la suite d'études ou mémoires présentés à cette Société.

ART. 7. — Le titre de Membre honoraire est décerné par l'Académie en hommage à des savants s'intéressant à ses travaux ou à d'autres personnes en reconnaissance de services exceptionnels.

ART. 8. — La qualité de Membre correspondant peut être octroyée par l'Académie à toute personne qui, s'intéressant à ses travaux, consentirait, le cas échéant, à rechercher sur place les renseignements ou documents qui pourront être demandés dans l'intérêt des études poursuivies.

ART. 9. — L'Académie choisit dans son sein un Président, un vice-Président et un Secrétaire général. Elle élabore son règlement intérieur qui est soumis à l'approbation du Gouverneur ainsi que toutes les modifications qu'elle jugerait utiles d'y apporter dans la suite.

ART. 10. — Le Muséum, le Jardin colonial, le Musée Léon Dierx, la Bibliothèque coloniale, les Archives historiques de la colonie sont placés sous le patronage de l'Académie, sans préjudice des attributions conférées aux différentes organisations qui s'y rapportent.

ART. 11. — L'Académie est autorisée à recevoir tous dons en nature qui auront préalablement reçu l'approbation du Gouverneur.

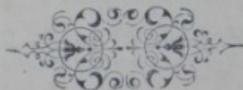
ART. 12. — Un bulletin annuel publiera les comptes-rendus des séances, fera connaître les travaux de l'Académie ainsi que tout ou partie des communications, mémoires, études qui lui auront été transmis et dont la publication aura été jugée utile.

ART. 13. — Un local sera mis par la Colonie à la disposition de l'Académie. Une subvention, dont le montant sera fixé chaque année par le Conseil général, lui sera allouée afin de lui permettre de constituer des archives, et de faire l'acquisition de tous documents, ouvrages, manuscrits, etc., dont l'intérêt justifierait la possession, et enfin de faire imprimer le bulletin annuel prévu à l'article 12.

ART. 14. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au *Journal et Bulletin Officiels* de la Colonie.

Saint-Denis, le 14 mai 1913.

H. GARBIT.



Membres Titulaires

DE L'ACADÉMIE

DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1922

Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913.

- MM. AZÉMA HENRI, Docteur en médecine.
 BAILLY GASTON, Pharmacien.
 BÉNARD RENÉ, Chef du Laboratoire d'Analyses.
 CREUSE EMILE, Professeur au Lycée Leconte de Lisle.
 GARSULT ATHANASE, Percepteur.
 GUIGNARD MÉZIAIRE, Professeur au Lycée Leconte de Lisle
 HERMANN JULES, Notaire.
 HERMANN PAUL, Instituteur.
 HUGOT ANATOLE, Agent de Change.
 MANÈS GUSTAVE, Docteur en médecine.
 MERLO ADRIEN, Conservateur du Musée L. Diern.
 OZOUX LOUIS, Docteur en médecine.
 PALANT JULES, Professeur au Lycée Leconte de Lisle.
 de VILLÈLE AUGUSTE, Agronome.

Membres élus par l'Assemblée conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 Mai 1913 portant création de l'Académie de La Réunion.

- MM. DES RIEUX MAURICE, Avocat, élu le 10 Juillet 1913.
 Le Chanoine FÉLIX HOARAU, élu le 13 avril 1918.
 FOUCQUE HIPPOLYTE, Agrégé des lettres, élu le 13 Avril 1918.

- MM. GAUTIER THÉOPHILE, Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, élu le 13 avril 1918.
 MAC-AULIFFE VICTOR, Docteur en médecine, élu le 1^{er} Avril 1920.
 MOTAIS ALFRED, Avocat, élu le 4 Novembre 1920.
 BARQUISSAU RAPHAEL, Agrégé de l'Université, élu le 4 Novembre 1920.
 BERG PAUL, Publiciste, élu le 7 Avril 1921.
 JACOB DE CORDEMOY ADRIEN, élu le 3 Novembre 1921.
 FRÉJAVILLE ALBERT, Pharmacien de 1^{re} classe, élu le 3 Novembre 1921.
 DE LA GIRODAY VINCENT, Ingénieur agronome, élu le 3 Novembre 1921.

Membres nommés par Décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913 et qui sont décédés :

- MM. BERTHO JEAN, Chef du Service des Ports et Rades.
 CHATEL RÉMY, Pharmacien de 1^{re} classe.
 CUDENET FRANÇOIS.

Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913 et qui ont quitté la Colonie :

- MM. BERGET ADRIEN, Ancien Proviseur du Lycée Leconte de Lisle.
 REUILLARD, Ancien Professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle.
 RICCI, Ancien professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle.

Membres élus par l'Assemblée et qui sont décédés :

MM. MAGNIN ALBERT, Agrégé de l'Université, élu le 10
Juillet 1913.

JACQUIER GEORGES, Négociant, élu le 13 Avril 1918.

Membres élus par l'Assemblée et qui ont quitté la Colonie :

MM. BLAY ADRIEN, élu le 10 Juillet 1913.

BONNET, Chef du Service des Eaux et Forêts, élu
le 10 Juillet 1913.

MIREL GASPARD, Directeur du Crédit Foncier Co-
lonial, élu le 13 Avril 1918.

PLANCHET ALBERT, Professeur au Lycée Leconte
de Lisle, élu le 3 Octobre 1918.

Membre élu par l'Assemblée et qui est démissionnaire :

M. LOUGNON ALBERT, élu le 10 Juillet 1913, démis-
sionnaire, le 4 Mars 1920.



Membres Associés

DE L'ACADÉMIE

DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1922.

- MM. BARAU ARMAND, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.
BÉNARD LÉONUS, Industriel, élu le 17 Juillet 1913.
BEUF, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.
CAZAL, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.
CHASSAGNE ALBERT, Propriétaire, élu le 17 Juil-
let 1913.
CHRIST EMILE, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.
DÉFAUD, Industriel » »
ISAUTIER ALFRED, Industriel » »
LEGROS, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.
MARTIN LÉOPOLD, D^r en médecine, élu le 17 Juil-
let 1913.
ROBERT LABOR, Inspecteur primaire, élu le 13
Avril 1918
LAHAIS, Chef du Service des Ports, et Rades, élu
le 13 Avril 1918.
PRÉMONT ACHILLE, Pharmacien, élu le 3 Oc-
tobre 1918.
GÉRARD PIERRE, Avoué, élu le 1^{er} Avril 1920.
FOURCADE ALFRED, élu le 7 Avril 1921.
HOARAU AUGUSTIN, D^r en médecine, élu le 7
Avril 1921.
JAUCOURT RAOUL, chargé de Cours au Lycée Le-
conte de Lisle, élu le 7 Avril 1921.
Mlle DE LAPRADE EMILIE, élue le 7 Avril 1921.

MM. GAUTREZ VICTOR, Professeur au Lycée, élu le 3 Novembre 1921.

LEGRAS RENÉ, élu le 3 Novembre 1921.

YCARD, D^r en médecine, élu le 3 Novembre 1921.

RIGOTARD, Chef du Service de l'Agriculture, élu le 9 Novembre 1922.

MICHEL EUGÈNE, propriétaire, élu le 9 Novembre 1922.

GÉRARD HENRI, Contrôleur-rédacteur des Douanes, élu le 9 Novembre 1922.

VALLON HOAREAU, Propriétaire, élu le 9 Novembre 1922.

MEMBRES ASSOCIÉS

de l'Académie de La Réunion décédés :

MM. CHATEL LÉON, élu le 17 Juillet 1913.

CHAUVET, Géomètre, élu le 17 Juillet 1913.

FRÉJAVILLE PIERRE, Pharmacien, élu le 17 Juillet 1913.

JACQUIER GEORGES, élu membre associé le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 13 Avril 1918.

LAFFON HENRI, Inspecteur Primaire, élu le 17 Juillet 1913.

LÉPINAY, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.

RENAUDIÈRE CHARLES, D^r en médecine, élu le 17 Juillet 1913.

MARC HENRI, Industriel, élu le 17 Juillet 1913.

SELSIS ROMAIN, Professeur au Lycée Leconte de Lisle, élu le 17 Juillet 1913.

LARRIERU PLAA, élu le 13 Avril 1918.

VINCENTFÉLICIEN, Publiciste, élu le 3 Octobre 1918.

MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont été élus membres titulaires

MM. MAC-AULIFFE VICTOR, D^r en médecine, élu membre associé, le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 1^{er} Avril 1920.

MIREL GASPARD, Directeur du Crédit Foncier Colonial, élu membre associé, le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 13 Avril 1918.

DE LA GIRODAY VINCENT, élu membre associé, le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 3 Novembre 1921.

BERG PAUL, élu membre associé, le 13 Avril 1918 et membre titulaire, le 7 Avril 1921.

FRÉJAVILLE ALBERT, Pharmacien de 1^{re} classe, élu membre associé, le 7 Avril 1921 et membre titulaire le 3 Novembre 1921.

JACOB DE CORDEMOY ADRIEN, élu membre associé, le 7 Avril 1921 et membre titulaire, le 3 Novembre 1921.

MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont démissionné

MM. OZOUX LÉON, élu le 17 Juillet 1913, démissionnaire en 1914.

ARCHAMBEAUD AUGUSTIN, D^r en médecine, élu le 17 Avril 1921 et démissionnaire en Mai 1921.

MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont quitté la Colonie

MM. AUBER JULES, D^r en médecine, Sénateur, élu le 17 Juillet 1913.

Mme J. DE HEAULME, élue le 7 Avril 1921.

Membres Honoraires

DE L'ACADÉMIE

DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1922.

MM. BÉDIER JOSEPH, de La Réunion, Membre de l'Académie Française.

BERGET ADRIEN, Proviseur au Lycée d'Albi.

BLAY ADRIEN.

BOURDELLE, Sculpteur, Président de l'Association des amis du Musée Léon Dièrx à Paris.

COLIN ELIE, Directeur de l'Observatoire de Tananarive.

DEJEAN DE LA BATTE EMILE, de La Réunion, Ancien Proviseur, à Fontenay-aux-Roses.

DUBARD, Professeur à Clermont-Ferrand, chargé de missions spéciales aux Colonies.

DUBOIS MARCEL, Professeur à la Sorbonne.

FONTOYNONT, D^r en médecine, Président de l'Académie malgache.

GUISTHAU, de La Réunion, Ministre de la Marine.

GUYON FÉLIX, de La Réunion, Professeur à l'École de médecine de Paris.

LACROIX, Auteur de travaux géologiques sur La Réunion et Madagascar, Professeur de minéralogie au Muséum de Paris.

MM. LEBLOND MARIUS-ARY, de La Réunion, Hommes de lettres, Paris.

MIREL GASPARD, Ancien Directeur du C. F. C.

PLANCHET ALBERT, Professeur de l'Université.

REUILARD, Professeur d'Histoire au Lycée d'Alger.

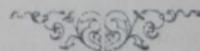
RICCI FRANÇOIS, Professeur d'Histoire au Lycée de Toulouse.

RUBEN DE COUDER JOSEPH, de La Réunion, Président de la Cour de Cassation.

TOULORGE GASTON, de La Réunion, Météorologiste à Port-Louis.

VELAIN CHARLES, Auteur de travaux géologiques sur La Réunion.

VIVIEN PAUL, de La Réunion, Président du Syndicat de la Presse Coloniale à Paris.



Membres Correspondants

DE L'ACADÉMIE

DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1922

MM. BARQUISSAU LUCIEN, avocat à la Cour d'appel de Paris.

BARQUISSAU STÉPHANE, Juge de Paix à St Pierre.

BÉNARD, Directeur de l'Observatoire, Colombo.

BERTHAUT EMMANUEL, Madagascar.

BLAY EMMANUEL, Contrôleur des douanes et régies, Saïgon.

BONAME, de l'île Maurice.

BONHOURE, Gouverneur des Colonies.

BORDAGE, ancien conservateur du Muséum de St-Denis.

de BOUCHERVILLE, Ile Maurice.

BRUNET AUGUSTE, Gouverneur des Colonies.

BRUNET CHARLES, publiciste, Paris.

CAZAMIAN, professeur de l'Université, Paris.

CESPÉDÈS (de), Instituteur à Tananarive.

CHEVALIER, Docteur en médecine, Directeur du laboratoire d'agronomie coloniale.

CHEVASSU FRANCIS, Directeur du Figaro littéraire.

CHIFOLIAU PIERRE, Docteur en droit à Paris.

COLSON LÉON, Ingénieur, Paris.

COSTANTIN, Muséum d'Histoire naturelle, Paris

CRÉMAZY JOSEPH, ancien directeur du service des douanes à La Réunion.

MM. CROLBOIS, Institut Pasteur, Paris.

CULTRU, professeur à la Sorbonne.

DANDONAU, secrétaire général de l'Académie malgache.

DARUTY de GRANDPRÉ, de l'île Maurice.

DAUPHIN, administrateur des Colonies.

DELANOË PIERRE, Docteur en médecine, Paris.

D'EMMEREZ DE CHARMOY, de l'île Maurice.

DESCHAMPS EMILE.

DOLABARATZ, Ancien directeur du Crédit Foncier Colonial à La Réunion.

DUCROS, agent général de la Compagnie Transatlantique.

DUMOULIN LOUIS, peintre, ministère des Colonies.

DUPONT, directeur de la station botanique, Seychelles.

DUPONT EVENOR, Hell-Bourg.

FONTANIER, professeur au Lycée de Marseille.

FOUCQUE CHARLES, Magistrat, Madagascar.

GARROS GEORGES, avocat, Saïgon.

FRANÇOIS GEORGES, sous-inspecteur des troupes coloniales.

GUY CAMILLE, gouverneur des colonies.

Mme de HEAULME JOSEPH.

MM. HENRY, Ecole vétérinaire, Alfort.

HIBON LUCIEN, instituteur à Ambositra.

HOARAU BARNABÉ, Madagascar.

JACOB de CORDEMOY H. docteur, professeur à la Faculté de Médecine de Marseille.

MM. JADIN FERNAND, professeur à l'école de pharmacie de Montpellier.

K VÉGUEN (de) ROBERT, Paris.

LAURENT ÉDOUARD, Ingénieur à St-Pierre, élu le 9 Novembre 1922.

LACAZE LUCIEN, Vice-amiral, ancien ministre de la marine.

LÉOVILLE LHOMME, de l'île Maurice.

MAINGUY LOUIS, médecin à Orléans.

MERLO MAURICE, magistrat.

MILLOT, archives de la marine.

MOTAIS AUGUSTIN, magistrat.

MOTAIS JEAN, magistrat, Madagascar.

MÜLLER, proviseur du Lycée de Mulhouse.

PATUREAU, de l'île Maurice.

PERNBACH, docteur en médecine, Institut Pasteur.

PIOT ROBERT, de l'île Maurice.

PRUD'HOMME, inspecteur général, agriculture coloniale, Nogent-sur-Marne.

RAILLET, école vétérinaire d'Alfort.

RAUZIER, docteur, professeur à Montpellier.

RAYMOND, docteur en médecine à Vichy.

RENOUARD EMILE, docteur en médecine, Paris.

ROBERT JOCELYN.

ROSSET GEORGES, ingénieur à Paris.

ROUSSEL HENRY, docteur en médecine, St-Pierre.

ROUSSIN GEORGES, peintre à Paris.

MM. ROUVIER.

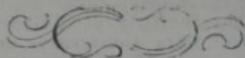
SIGOYER (de) CAMILLE, avocat, Bordeaux.

SORNAY (de), de l'île Maurice.

THONON LÉOPOLD, magistrat.

VERGÉ, administrateur à Madagascar, élu le 9 Novembre 1922.

VINCENT, docteur en Médecine, ancien Directeur du Laboratoire de microbiologie à La Réunion.



Extraits des Procès-Verbaux de l'année 1922

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 9 février 1922

Quarante-neuvième séance, au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, à 5 heures du soir, sous la présidence d'honneur de M. le Gouverneur Estèbe.

Présents :

MM. M. Guignard, R. Barquissau, H. Azéma, A. Merlo, A. de Villèle, Th. Gautier, J. Palant, D' Ozoux, R. Jaucourt, Gautrez, Gérard.

Absents excusés :

Legras, Fréjaville, Fourcade, Bailly.

Dès l'ouverture de la séance, le président M. Méziaire Guignard, remercie M. le Gouverneur d'avoir bien voulu honorer de sa présence notre séance d'études, et rappelle que c'est M. Garbit, alors Gouverneur de La Réunion qui a créé notre Académie. M. le Gouverneur remercie M. le Président de ses paroles aimables et énumère les travaux exécutés jusqu'ici par notre assemblée.

M. Barquissau propose de voter une somme de vingt francs pour la participation de l'Académie à la souscription pour le monument Gallieni à Paris. Cet hommage viendra compléter la manifestation que l'Académie se propose de faire en apposant une plaque sur la maison habitée jadis à la rivière de Saint-Denis par le futur Maréchal de France.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire donne ensuite lecture des lettres de MM. A. Fréjaville et R. Legras, qui remercient notre assemblée de les avoir élus membres de l'Académie.

M. Palant lit une très intéressante étude sur le passé de l'Île, d'après un manuscrit de l'Abbé de Pingré, étude qui sera insérée dans notre bulletin de l'année.

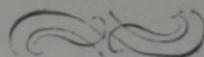
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

MÉZIAIRE GUIGNARD.



PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 2 Mars 1922

Cinquantième séance, au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Mézière Guignard.

Présents :

MM. Guignard, Palant, Merlo, Ozoux, Barquissau, Azéma, Gautrez.

Absents excusés :

MM. Bailly, Foucque, Manès.

Le Président donne la parole à M. Gautrez pour la lecture de passages de son roman « *Amours de beaux mutants* » dont la scène se passe à la Guyane.

À la suite de cette lecture, l'orateur reçoit les félicitations des membres de l'Académie, et d'un nombreux public, en majorité féminin, qui avait été invité à cette séance.

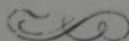
La séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

MÉZIERE GUIGNARD.



PROCÈS-VERBAL

de la Séance publique du 8 Mars 1922 à l'Hôtel de ville de St-Denis, à 8 h 1/2 du soir, sous les auspices de l'Académie de La Réunion et de la Société des Sciences et Arts, et sous la présidence d'honneur de M. le Gouverneur Estèbe.

Cette séance a réuni dans le grand salon de l'Hôtel de ville un auditoire considérable pour entendre M. Lucien Wickers, docteur en droit, Avocat à la cour d'appel de Paris. Après la présentation du conférencier par M. Mézière Guignard, Président de l'Académie, qui l'a couvert de fleurs avec son habituelle élégance de parole, sa courtoisie coutumière et avec esprit (1), après quelques mots prononcés par M. R. Barquissau, délégué de la Société des Sciences et Arts, M. L. Wickers prend la parole. Il fait l'éloge de M. Estèbe, qu'il a connu comme administrateur de l'Oubanghi-Chari, puis comme secrétaire général à Brazzaville, enfin comme Gouverneur général intérimaire ; il loue principalement en lui son amour passionné de La Réunion.

Puis M. Wickers fait faire à son auditoire un voyage autour de l'Afrique par Ténérife, Dakar, Konakry, le Cameroun, Libreville et Port Gentil, Banana. Il remonte le Congo, prend le train belge à Boma, admire les splendeurs du Stanley-Pool, va plus loin, décrit la forêt équatoriale, s'élance en hydravion pour plaider une affaire à 600 kilomètres de Léopold ville, revient par l'Angola portugais et l'ancienne colonie du Sud Africain allemand, s'arrête à Cape-Town, prend le chemin de fer qui sillonne l'Afrique Australe, décrit Ladysmith, Bloemfontein, Durban, évoque Johannesburg et Prétoria, les villes de l'or et du diamant ; il arrive au port de Lourenço-Marquez, à Beira, et fait un crochet à Maurice, avant d'arriver enfin au pays natal.

Ces descriptions très colorées des villes, des pays, ses souvenirs personnels, ses vœux sur l'état actuel et sur

(1) Cette allocution est reproduite dans la 3^{me} partie du présent Bulletin.

L'avenir des contrées, en partie merveilleuses qu'il a visitées, ont intéressé au plus haut point l'auditoire.

On se sentait naturellement un peu écrasé devant la supériorité de ces pays dorés, dont les ressources sont infinies, les splendeurs gigantesques ; dont les habitants sont d'une énergie prodigieuse, dont la vitalité est intense, dont les villes rivalisent entre elles pour se surpasser, tout en restant étroitement unies pour se protéger, se défendre, favoriser et fixer une industrie, une culture, une exploitation nouvelle. Heureusement, M. Wickers a trop l'amour et l'admiration du pays natal, pour ne pas le relever par le seul avantage qu'on ne lui conteste pas : ses beautés naturelles, ses cirques, ses eaux thermales.

M. Wickers, reprenant une idée déjà vieille avec l'autorité de celui qui a vu chez eux ceux dont il parle, engage La Réunion à attirer chez elle les milliardaires sud africains à qui il faut seulement offrir le confortable et le luxe, auxquels ils ne sauraient, en venant chez nous, renoncer. C'est une affaire, et il faut que quelqu'un commence, eux ou nous. Ce ne peut être que nous. Il faut donc préparer le nid luxueux et y attirer ensuite l'oiseau.

M. Wickers a recommandé aussi à la jeunesse d'apprendre l'anglais. Qui veut voyager, doit savoir l'anglais. Or, selon M. Wickers, qui veut agir, doit voyager.

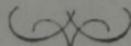
La conférencier a été fortement applaudi. La musique municipale s'est fait entendre au cours de cette soirée, qui se termina par quelques danses pleines d'entrain.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

MÉZIAIRE GUIGNARD.



PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 6 Avril 1922

Cinquante et unième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Azéma.

Présents :

MM. Barquissau, Azéma, Merlo, de Villele, Gautrez.

Absents excusés :

Guignard, Bailly, Manès, H. Foucque.

L'ordre du jour portait la question de la nécessité d'une Station Expérimentale. M. A. de Villele a fait à ses collègues un tableau de l'Agriculture à La Réunion, et l'Historique des stations agronomiques en France, et a donné l'idée de ce que sont les stations expérimentales aux Etats-Unis, et dans les colonies anglaises et hollandaises. La causerie de M. de Villele a été vivement applaudie par ses collègues, et comme le temps pluvieux n'a pas permis à un certain nombre des membres de l'Académie d'assister à cette séance, le Président demande et obtient de M. de Villele qu'il développe à nouveau cette fort intéressante question à notre prochaine séance mensuelle.

Sur la proposition de M. R. Barquissau, un avis favorable est donné au projet d'une nouvelle répartition des vacances scolaires, projet adopté par l'Amicale des Professeurs et des fonctionnaires du Lycée.

M. Barquissau demande aussi si l'incommodité du local actuel n'engagerait pas l'Académie à transporter le siège de ses séances en un lieu plus vaste, et moins chaud, par exemple au Musée Léon Dierx. Les membres présents parlent cette manière de voir, mais aucun vote n'est pris en raison du petit nombre de membres assistant à cette réunion.

La Séance est levée à 6 h. 1/2.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

D' H. AZÉMA.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 4 Mai 1922

Cinquante-deuxième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, sous la présidence de M. Hermann, Président honoraire, 5 heures du soir.

Présents :

MM. J. Hermann, D^r Azéma, R. Barquissau, A. Merlo, J. Palant, A. de Villèle, L. Ozoux, R. Jaucourt.

Absents excusés :

MM. Guignard, Bailly, Foucque, Manès.

Au début de la séance, sont proposés pour les sièges de membres associés vacants :

M. Rigotard, chef du Service de l'Agriculture par Messieurs J. Hermann et A. Merlo.

M. Eugène Michel, par Messieurs A. Merlo et J. Palant.

M. Edouard Laurent, par MM. J. Hermann et Barquissau.

M. A. de Villèle expose qu'à son dernier voyage en France, il a appris des parents d'Auguste Lacaussade, que ce dernier a témoigné en mourant le désir de voir ses restes ramenés au pays natal. L'Académie prend bonne note de cette communication.

M. Barquissau demande si l'on ne pourrait pas se procurer la liste des volontaires réunionnais, morts au cours des expéditions de Madagascar de 1885 et 1895.

Les membres de l'Académie feront des recherches dans ce sens et communiqueront à l'Assemblée les résultats de ces recherches.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à M. Auguste de Villèle, qui s'exprime en ces termes :

Messieurs et chers Collègues,

Veillez tout d'abord m'excuser de vous entretenir de questions paraissant étrangères à toutes celles dont l'étude vous a fait choisir les uns et les autres pour représenter ce que la colonie possède de plus intellectuel, mais, pour la consultation qui vous est demandée il ne s'agit que de vous exposer le cas qui nous préoccupe c'est-à-dire l'état d'infériorité de l'agriculture de l'île de La Réunion, de vous donner des exemples analogues où se trouvaient d'autres îles semblables, les moyens employés par l'élite de leur population, leurs succès, et de vous demander si nous ne devons agir de la même façon pour réussir comme elles.

Le sujet dont je dois vous entretenir au titre d'agronome qui nous a mérité d'être votre collègue dans cette Compagnie, n'est pas encore compris de la plupart de ceux qui en parlent ou peuvent en être touchés ; quelques hommes publics chargés des intérêts du pays ne pouvant échapper aux influences politiques, ne voient qu'une question de personnalité, quand il n'y a en jeu que la vitalité du pays, dont l'agriculture est la principale ressource ; d'autres personnes désabusées des quelques malheureuses tentatives qu'on a faites pour porter des modifications à ce qui existait, sont en principe opposées au programme qui vous sera présenté et songent qu'il n'y a rien à faire.

L'agriculture moderne, Messieurs, n'est pas une profession qui pour réussir n'exige de la part de ceux qui s'en occupent, que de la force, de l'énergie et de l'argent, permettant d'avancer, de l'ensemencement à la récolte, à la terre, les frais que la venue des plantations exige.

Le cultivateur a besoin de connaissances spéciales pour réussir et quand il n'a pas eu les moyens, par son instruction, de les acquérir, il faut qu'il puisse demander à des spécialistes divers de le guider quand son sol semble fatigué, quand ses plantes sont attaquées par les maladies cryptogamiques ou des parasites animaux et quand son bétail est atteint des maladies microbiennes et contagieuses. Tous les pays de progrès possèdent des établissements scientifiques réunissant l'ensemble de ces spécialistes qui sont : chimistes, agronomes, pathologistes, entomologistes et vétérinaires bactériologistes ; ces établissements sont appelés des Stations Expérimentales agricoles.

L'île de La Réunion a possédé de 1876 à 1881, une Station Agronomique qui lui a certainement rendu quelques services en faisant développer à ce moment l'emploi des fertilisateurs chimiques qui augmente la production agricole. Le Conseil Général le 22 février 1881 a refusé de voter le budget de cet établissement, qui est devenu un simple laboratoire d'analyses, incapable d'avoir sur les agriculteurs une influence quelconque, parceque ceux qui le dirigeait, ne possédaient pas une autorité incontestée.

Avoir de 1876 à 1881 une Station Agronomique c'était assurément pour la colonie une preuve d'intelligence qui lui fit honneur et la placée au même rang que les départements comme ceux du Pas de Calais, de la Loire Inférieure et d'autres, mais c'était insuffisant parceque cette mesure faisait dépendre uniquement l'agriculture de la Chimie, alors qu'elle doit prendre conseil des autres hommes de science s'occupant du développement des plantes et des animaux domestiques. La fermeture de la Station de La Réunion a eu lieu au moment où une nouvelle variété de canne, la Louziers, fut introduite ici de sorte qu'on a pu ne pas trop souffrir de cette mesure, les rendements de la canne à sucre augmentant aux champs, alors même que les fertilisateurs étaient moins employés. Mais quelques années après, quand cette variété a donné les preuves manifestes de dépérissement par suite des maladies qui l'attaquèrent, on a compris qu'il était nécessaire de recourir à la science agronomique et en 1898, nous demandâmes à la Chambre d'Agri-

culture d'obtenir que la colonie créât une Station Agronomique. Nous avions alors l'exemple de l'île Maurice, où notre compatriote et ami Philippe Bonâme rendait de grands services à nos voisins, en s'occupant de tout ce qui se rattache à l'agriculture coloniale.

La Station agronomique nous semblait alors ce qu'il y avait de mieux. Nous ignorions que les étrangers avaient réalisé un service meilleur, c'est-à-dire complet, en créant les Stations Expérimentales où, à côté du chimiste qui analyse les sols, les fertilisateurs et les plantes, il y a l'agronome qui s'occupe des relations de celles-ci avec ceux-ci ; l'entomologiste qui défend les plantations contre les insectes ; le pathologiste qui les met à l'abri des champignons par les pulvérisations aux sels de cuivre ; en créant des variétés de plantes réfractaires aux maladies ; enfin le vétérinaire qui défend le bétail contre le charbon bactéridien, le choléra des poules et d'autres épizooties. La Chambre d'Agriculture de cette époque a voulu être économe et n'employer que ceux qui se trouvaient à sa disposition : Directeur du Jardin Botanique, Directeur du laboratoire colonial d'analyses, Directeur du Muséum d'histoire naturelle ; seul ce dernier, était un homme de science dont le rôle semblait secondaire auprès de celui des deux autres, et fatalement l'organisation du Jardin d'Essais de la Providence qui se para du nom de Station Agronomique, ne produisit rien.

Notre production à l'hectare diminue de jour en jour et cela pour toutes nos cultures ; deux des plus grandes maladies de la canne à sucre existent dans nos champs, tous nos caféiers sont attaqués par *Hemileia vastatrix* et le *lecanium viride* ; autrefois exportateurs de café, aujourd'hui nous en introduisons pour la consommation locale ; le maïs donne des récoltes très faibles, tous nos arbres fruitiers sont attaqués par des champignons ou des insectes. Notre élevage est insuffisant et nous vous demandons si vous ne pensez pas, que dans la circonstance, pour sauver le pays, il ne faut pas prendre les mêmes moyens qu'ont employés les planteurs des autres colonies.

En 1884, l'apparition d'une maladie jusqu'alors incon-

nue, le *Sereh*, menaçait l'industrie sucrière de Java, en s'attaquant à la canne à sucre ; immédiatement les colons Hollandais créèrent un Syndicat de Fabricants de sucre avec diverses Stations Expérimentales pour la culture de la canne et la fabrication du sucre. Ils ne s'adressèrent pas au gouvernement, mais s'imposèrent une taxe de 1478 frs. par hectare planté en canne à sucre et alors, après quelques tâtonnements, on est arrivé à créer des variétés réfractaires au *sereh* et aujourd'hui l'industrie du sucre est florissante à Java ainsi que vous le pouvez vous en rendre compte par tout ce qui a été publié sur l'agriculture des Indes Néerlandaises.

Aux îles Hawaii la production de sucre s'élevait en 1897 à 251.126 tonnes quand les planteurs de cannes créèrent leur Association et immédiatement après leur Station Expérimentale et depuis la production a augmenté, d'année en année jusqu'à ce jour, en 1915, elle a atteint 646.445 tonnes cela grâce à la fertilisation rationnelle et à l'extraction la plus forte du jus dans la canne à sucre à l'aide de moulins puissants et d'un désucrage parfait de la bagasse. Les entomologistes ont sauvé la principale culture de cet archipel de l'attaque violente de la *Saccharicida Perkinsiella* (sauter de feuilles) par l'introduction des ennemis naturels de cette cicadée qu'ils étaient allés chercher en Australie ; l'importation d'une mouche qui s'attaque à la larve de leur borer a fait poar ainsi dire disparaître ce dernier, ce qui représente une augmentation de deux tonnes de sucre sur les propriétés où ce parasite était abondant. Le personnel de la Station de Honolulu qui ne comptait que trois spécialistes en 1897, s'élevait à 21 en 1910 et aujourd'hui il atteint 33.

En 1893, les planteurs de l'île Maurice se sont imposé une taxe de 1,60 cent. de Roupie par 100 kilogs de sucre, que le gouvernement prélevait à la sortie et ont créé la Station Agronomique du Réduit, que Bonâne dirigea jusqu'en 1913, au plus grand honneur de la science française et les Mauriciens le félicitèrent d'une telle mesure.

En 1913, les principaux propriétaires et industriels de la Guadeloupe s'étant rendus à la Barbade, constaterent

que l'agriculture et l'industrie y étaient beaucoup plus prospères que les leurs ; ils comprirent vite que cette infériorité provenait de ce que la colonie anglaise possédait un service d'agriculture scientifique, tandis que la leur en était privée, après avoir eu une Station Agronomique de 1876 à 1883. Ils résolurent alors d'en fonder une nouvelle et de s'attacher le personnel qu'il avait vu à l'œuvre à Bridgetown et cela sans s'arrêter à la question de nationalité ni de langues. Les usines s'unirent pour former un capital de 250.000 francs, ils achetèrent le matériel de leurs laboratoires à New-York et depuis lors, la Station de la Pointe à Pitre fait de la bonne besogne, on le constate déjà par l'augmentation des rendements aux champs et à l'usine.

Les causes de l'infériorité de notre agriculture sont les mêmes que celles de Java en 1884 et celles des îles Hawaii, de l'île Maurice et de la Guadeloupe, avant que ces colonies ne se soient décidées à faire appel à la science agronomique ; ne pensez-vous pas, Messieurs et chers Collègues, que le seul moyen de triompher de toutes ces difficultés et d'obtenir de notre sol sa productivité, ne soit celui employé par les Javanais, les Hawaïens, les Mauriciens et les Guadeloupéens, en créant une Station Expérimentale, dont le budget serait assuré par une taxe frappée sur chacun de nos produits, et que la colonie prélèverait à leur sortie pour en verser le montant à la direction de cet établissement. S'il ne s'agissait que d'une seule production, d'une industrie unique, comme par exemple celle du sucre dans ces quatre colonies, le Syndicat des Fabricants de sucre, aurait par lui-même assuré le paiement de la taxe nécessaire, mais nous produisons de la vanille, du tapioca, des huiles essentielles, du sucre, de l'alcool et les producteurs eux-mêmes ne sont pas groupés, ce qui rend difficile de recueillir la valeur des taxes ; tandis que le service des Douanes, pourrait facilement à la sortie des produits, la prélever en même temps qu'elle perçoit les centimes additionnels, et établit la statistique des exportations.

Votre opinion d'intellectuels tenus par vos professions diverses, vos études spéciales en dehors des questions de personnalités et de parti, sera j'en suis persuadé, de

nature à convaincre les intéressés c'est-à-dire les planteurs et ensuite ceux qui ont charge de la gestion du pays, de la nécessité qu'il y a à établir ici un service scientifique complet dont le budget et l'administration ne relèveraient que de l'initiative privée.

Le Collègue A. de Villele est longuement félicité et l'Assemblée, convaincue de la nécessité urgente de la création d'une station expérimentale à La Réunion, soutiendra tous les efforts de son promoteur.

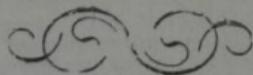
La séance est levée à 6 h 1/2.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

J. HERMANN.



PROCÈS-VERBAL.

de la Séance du Jeudi 1^{er} Juin 1922.

Cinquante troisième séance, au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, 5 heures du soir sous la présidence de M. Mézière Guignard.

Présents :

MM. Mézière Guignard, A. de Villele, A. Merlo, D^r L. Ozoux, J. Palant, R. Barquissau.

Absents excusés :

MM. Jules Hermann, R. Jaucourt, Gaston Bailly, H. Foucque, D^r G. Manès.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Jules Hermann par laquelle il fait savoir à ses collègues qu'il assistera à la séance de l'Académie et de la Chambre d'agriculture qui doit avoir lieu à l'hôtel de ville, le 6 Juillet prochain, et au cours de laquelle M. Auguste de Villele développera son étude sur la nécessité urgente d'une station expérimentale à La Réunion. M. de Villele se charge de faire les invitations et de donner la plus grande publicité à cette manifestation.

Monsieur Barquissau lit ensuite une lettre de Madame de Heulme qui se met aimablement à notre disposition pour s'occuper en France de la réédition de l'Album de La Réunion de Roussin.

Monsieur Jaucourt annonce à l'Assemblée qu'il a pu faire voter par le Conseil municipal de Saint-Denis une première somme de 3.000 francs pour l'érection à la ca-

pitale d'un buste de Lacaussade. Les membres de l'Académie remercient vivement M. Jaucourt de sa noble pensée et le félicitent du résultat obtenu. M. le Président est prié d'adresser au nom de l'Académie des remerciements au Maire et à la municipalité de Saint-Denis.

M. de Villèle écrira en France à la famille de Lacaussade pour lui faire savoir notre décision et s'occupera personnellement du choix du sculpteur auquel pourra être confié le soin de reproduire les traits de notre grand poète créole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures et demie.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

M. GUIGNARD.



PROCÈS-VERBAL

de la Réunion plénière de l'Académie de La Réunion et du Syndicat agricole des planteurs, du 6 Juillet 1922

Cinquante quatrième séance, à l'hôtel de Ville de Saint-Denis, Chambre d'Agriculture, à 10 heures 1/2, sous la présidence de M. Jules Hermann, président honoraire de l'Académie.

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Présents :

Jules Hermann, Méziaire Guignard, Jules Palant, Adrien Merlo, Vincent Boyer de la Giroday, D^r L. Ozoux, Emile Creuse, Hippolyte Foucque, l'abbé Félix Hoarau, D^r Henri Azéma, P. Berg, R. Jaucourt, E. Christ, P. Gautrez.

Absents excusés :

Gaston Bailly, Raphaël Barquissau, Paul Hermann, D^r G. Manès, Th. Gautier, Labor Robert, Bœuf, Albert Chassagne, Evenor Dupont.

MEMBRES DU SYNDICAT DES PLANTEURS

Présents :

Joseph Orme, Fontorbière Vinson, Jules Vidot, Léon Vidot, A. Barau, A. Barau fils, L. Latgé, Elie Desruisseaux, Louis Biberon, Dumolard, Georges Ratinaud, Narcisse de Heaulme, Léo Payet, Adrien de Tourris, Paul Abadie, Alexis Desiré, Joseph Latour, Florestan Latour, Robert Pierre, Antony Couturier, Emmanuel Couturier, Gabriel Sinanapoulé, Beurrard Aristide, Fardy Théodore, Lucien Vally, André Ganet, Laurent, Garien, Michel Adam de Villiers, Jules Bonrayne, Ariste Lauret, Duparc, Rouzand, Lamarque, Michel de Lagrange, l'abbé Egretot, Morange, Anatole Ozoux.

Absents excusés.

Vallon Hoarau, Eugène Nativel, Julien Dupont, Edwin Hoarau, Laurent Hibon, J-Bte Estève, Fernand Mauhier.

Le Président honoraire de l'Académie, M. J. Hermann fait un historique complet de la question « Station agronomique à La Réunion » depuis celle qui fut dirigée de 1876 à 1881 par M. Delteil jusqu'aux démarches entreprises ici comme à Paris, l'an dernier, pour doter notre colonie d'une station expérimentale chimiste agronome, entomologiste, etc. Il rappelle la conférence de M. Sérullas du 10 Mai 1881, quelques mois après la fermeture de la station agronomique de La Réunion, par suite de la suppression par le Conseil général au budget local du crédit nécessaire à son fonctionnement et donne lecture des passages suivants de cette conférence qui impressionnent les assistants tant ils semblent être diètés de la veille : « Vous avez usé, Messieurs, trop largement de la fécondité de votre sol et permettez-moi de vous le dire, puisque je suis assurément en cela le plus désintéressé de tous, la station agronomique seule peut vous le rendre tel qu'il était : Oui, mais une station largement dotée et non pas une institution à laquelle vous marchanderez son budget ; sinon le sacrifice que vous vous seriez imposé, ne pourrait aboutir qu'à des expériences tronquées, à des recherches illusoire, sans cesse nouvelles et toujours abandonnées, faute d'appareils et de produits indispensables et trop coûteux.

A côté de vos champs de cannes, n'avez-vous pas d'autres végétaux à utiliser ? Sans parler de quelques plantes aromatiques, ne possédez-vous pas une flore médicinale d'une variété incomparable et d'une richesse peut-être unique au monde ? Quel parti tirez-vous de cette flore ; savez-vous quels principes immédiats, actifs, on en pourrait isoler ?

Quel vaste champ d'investigations, cependant, pour votre station agronomique dont l'attention serait constamment tenue en éveil par la Chambre d'Agriculture ! Quel-le mine féconde pour vous, Messieurs.

Toutefois, prenez-y garde, la science marche vite ; elle nous pousse sans cesse et malgré nous. Elle est comme

le juif errant et ne s'arrête jamais. De l'autre côté de l'Océan, les synthèses organiques se succèdent avec rapidité et ces synthèses sont impitoyables. Qui sait si la chimie qui peut faire tant en votre faveur, ne le fera pas contre vous en un avenir prochain !

Ne dédaignez pas la Chimie ; il me semble, en effet, que c'est elle qui a fait de l'industrie du sucre de betterave ce qu'elle est aujourd'hui. Et ce doit être pour vous d'un haut et précieux encouragement ; méconnaître cet enseignement, serait vous exposer aux plus cruelles déceptions, peut-être même aboutir à un naufrage.

La Station agronomique doit être pour vous la boussole grâce à laquelle vous n'irez pas à la dérive, et la chimie sera le phare qui vous empêchera de vous briser sur l'écueil. »

Dans une courte allocution, M. Mézière Guignard, Président de l'Académie de La Réunion, remercie la Chambre d'agriculture de son hospitalité et les personnalités officielles de marquer par leur présence l'intérêt qu'ils portent aux questions touchant l'avenir de la Colonie.

Monsieur Vincent Boyer de la Giroday qui est en même temps que membre de l'Académie de La Réunion, président de la Chambre d'agriculture tient à déclarer qu'il est heureux d'assister à cette séance pour exposer les vues de la Chambre d'agriculture, laquelle n'a jamais cessé de s'intéresser au projet de création d'une station expérimentale à La Réunion. Il regrette que les membres de la Chambre d'agriculture n'aient pas été convoqués à cette réunion, car beaucoup auraient été heureux de se joindre à lui pour accueillir les membres de l'Académie dans leur local et ils auraient rehaussé cette manifestation en y ajoutant le poids de leur compétence, de leur expérience et de leur esprit pratique, car ils sont mieux placés que quiconque pour donner un avis éclairé sur une pareille question.

D'ailleurs les études des moyens pratiques pour arriver à créer dans notre colonie une station expérimentale

tales ont fait l'objet de nombreuses délibérations de la Chambre d'agriculture depuis plus de deux ans. C'est comme rapporteur d'une commission nommée par la Chambre d'agriculture que M. de Villele a présenté son rapport d'août 1920, dont cette compagnie a approuvé les conclusions et a voté l'impression et la distribution.

M. de la Giroday passe rapidement en revue les divers procès-verbaux de la Chambre d'agriculture ayant trait à cette question, notamment celui du 17 novembre 1921 où il a été examiné un projet de budget et d'organisation de la station expérimentale. Il ajoute que l'Administration locale ne se désintéresse pas de cette idée et que M. Rigotard, chef du service de l'agriculture a été chargé par M. le Gouverneur de préparer un rapport sur les propositions à soumettre au Conseil général. En effet, seule la première assemblée du pays peut faire entrer cette question dans la voie des réalisations pratiques en assurant des ressources budgétaires à cet organisme projeté. M. de Villele expose que le Conseil général devant être appelé à statuer prochainement il était nécessaire de provoquer dans cette réunion l'opinion de personnes désintéressées pour donner plus de valeur aux vœux émis par le syndicat agricole et montrer que toute l'élite reconnaît qu'il nous faut un service scientifique parfaitement bien organisé, payé par les planteurs et leur appartenant comme celui de certaines colonies étrangères.

M. Auguste de Villele donne alors lecture de la motion suivante qu'il demande à l'assemblée de voter :

« Le Syndicat agricole des planteurs de La Réunion, se rendant compte qu'il est nécessaire que l'agriculture coloniale soit guidée par la science, émet le vœu que les sept dixièmes de la somme affectée à la création de la Caisse Régionale pour le crédit agricole auquel la masse des travailleurs ruraux n'est pas encore préparée, soient consacrés à l'établissement d'une station expérimentale agricole reconnue de toute nécessité et à l'installation d'industries agricoles nouvelles, toutes indispensables, mais confiées à la direction du Comité d'initiative qui a été constitué à Paris en 1921 de M. L. Lindet, membre de l'Institut. »

Ici une observation de M. de la Giroday objectant qu'on se heurtera à l'opposition du Ministère des Colonies tant que les statuts de la Banque de La Réunion n'auront pas été modifiés ; l'assemblée vote à l'unanimité l'adhésion au principe formulé et le vœu que l'Administration et le Conseil Général prennent le plus vite possible les mesures nécessaires.

La séance est levée à midi.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

J. HERMANN.

mer 1920 @ 2020

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 3 Août 1922

Cinquante cinquième séance, au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, 5 heures du soir, sous la présidence de M. Méziaire Guignard.

Présents :

MM. Le D^r H. Azéma, l'abbé Hoarau, P. Berg, A. de Villele, H. Foucque, P. Gautrez, A. Merlo, D^r L. Ozoux, M. Guignard.

Absents excusés :

MM. J. Hermann, G. Bailly, D^r G. Manès.

Le Président lit une lettre de Madame Jh. de Heaulme par laquelle elle nous exprime son grand désir de voir rééditer l'Album de La Réunion de Roussin et se met à l'entière disposition de l'Académie pour faire entreprendre et surveiller le travail à Paris. Plusieurs membres ayant fait ressortir les nombreuses difficultés auxquelles on se heurterait pour cette réédition, telles par exemple, opposition des héritiers Roussin, impossibilité de retrouver les planches lithographiques d'autrefois, l'Assemblée estimant qu'il est prudent de ne plus envisager cette réédition, émet le vœu de la continuation de cet album qui s'arrête à l'année 1880. Le Président est chargé d'en aviser Madame de Heaulme et de la remercier de l'intérêt qu'elle continue à porter de loin à notre Académie locale.

MM. A. Merlo et P. Berg proposent ensuite M. Henri Gérard contrôleur rédacteur des Douanes et MM. Guignard et Merlo, M. Vallon Hoarau propriétaire au Tampon pour un des sièges vacants de membre associé.

L'Assemblée décide qu'à l'avenir, les bulletins annuels de l'Académie seront envoyés aux membres honoraires et correspondants dont les adresses seront connues. M. le D^r Azéma ayant annoncé à ses collègues que son tra-

vail sur l'Assistance publique à St-Denis était terminé et qu'il se mettait à leur disposition pour leur en faire la lecture quand ils le désireraient ; il a été décidé que ce travail serait lu à la séance mensuelle d'Octobre et que des invitations seraient envoyées à toutes les personnes qui désireraient y assister.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 6 h. 1/2.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

M. GUIGNARD.



PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 5 Octobre 1922

Cinquante sixième séance, au siège de l'Académie de La Réunion, Rue de l'Intendance 5 h. du soir, sous la présidence de M. Mézière Guignard.

Présents :

MM. M. Guignard, D^r Azéma, A. Merlo, H. Foucque, J. Palant, V de la Giroday, R. Barquissau, J. Hermann, A. Hugot, A. de Villèle, P. Gautrez, R. Legras, R. Jaurourt, Fourcade, Crémazy.

Absents excusés :

D^r L. Ozoux, D^r G. Manès, G. Bailly.

Au début de la séance le président donne la parole à M. le D^r Azéma qui lit son étude sur l'Assistance publique à St-Denis. L'auteur reçoit les plus vives félicitations pour ce travail fortement documenté et d'un réel intérêt.

M. R. Barquissau lit ensuite les notes historiques sur le régime du Commerce extérieur et sur le service des Douanes à l'Île Bourbon, rédigées par M. Henri Gérard, Contrôleur-rédacteur des Douanes à St-Denis. Cette étude constituant une belle page d'histoire locale, l'Assemblée décide qu'elle sera insérée au bulletin annuel de l'Académie.

Le Secrétaire dit que plusieurs envois lui ont été adressés pour le Concours de cette année et demande de constituer le jury pour la correction des travaux.

Sont désignés à l'unanimité pour la correction des nouvelles et contes :

MM. Barquissau, Vincent de la Giroday et J. Palant

Pour la correction des poèmes :

MM. Foucque, Abbé Hoarau et A. de Villèle.

Pour la peinture et le dessin :

MM. A. Hugot, A. Merlo et le D^r L. Ozoux.

Pour la musique :

MM. A. Fréjaville, A. Garsault et le D^r Ozoux.

Conformément au règlement l'élection pour le renouvellement du bureau de l'Académie et la nomination des membres associés et correspondants est fixée au Jeudi 9 Novembre 1922.

MM. Barquissau et Vincent de la Giroday, proposent M. Vergé, administrateur à Madagascar, comme membre correspondant. M. J. Palant demande que l'Académie s'occupe à chaque séance de l'étude des locutions créoles. M. R. Barquissau rappelle le projet de rédaction d'un guide médical particulier à la Colonie. M. M. Guignard propose qu'une conférence sur son séjour en France soit demandée à M. A. Hugot, membre de l'Académie de La Réunion. Ces différentes propositions sont acceptées à l'unanimité.

La séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire,

A. MERLO,

Le Président,

M. GUIGNARD.



PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 9 Novembre 1922

Cinquante septième séance, au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, 5 heures du soir, sous la présidence de M. Méziaire Guignard.

ORDRE DU JOUR :

1^o élection de 4 membres associés et de membres correspondants. Ont été proposés, conformément aux statuts :

a. Comme membres associés :

M. Rigotard, chef du Service de l'Agriculture,

M. Eugène Michel, Maire de St-Joseph,

M. Henri Gérard, rédacteur au bureau Central des Douanes,

M. Vallon Hoareau, Adjoint-spécial au Tampon.

b. Comme membres correspondants :

M. Edouard Laurent, Ingénieur à St-Pierre,

M. Vergé, Administrateur à Madagascar.

2^o Renouvellement du bureau conformément à l'article 5 du règlement intérieur de l'Académie.

3^o Résultats du Concours.

Présents :

MM. M. Guignard, E. Creuse, H. Foucque, A. Merlo, R. Barquissau, Abbé Hoarau, A. de Villèle, V. de la Giroday, D^r L. Ozoux, D^r H. Azéma.

Absents excusés :

J. Hermann, G. Bailly, V. Gautrez.

Au début de la séance on procède à l'élection des 4 membres associés et des membres correspondants.

10 présents, plus trois votes par correspondance : total 13 votants, majorité absolue 7.

Ont obtenu :

MM. M. Rigotard	13 voix
E. Michel	13 voix
H. Gérard	13 voix
Vallon Hoareau	13 voix
Laurent	11 voix
Vergé	13 voix

En conséquence, MM. M. Rigotard, E. Michel, H. Gérard et Vallon Hoareau sont élus membres associés de l'Académie et MM. Laurent et Vergé membres correspondants.

L'élection pour le renouvellement du bureau donne les résultats suivants :

Président : MM. M. Guignard, 9 voix
de Villèle, 1 voix

Vice-Président : MM. Foucque, 2 voix
Barquissau, 1 voix
Azéma, 7 voix
1 bulletin blanc.

Secrétaire : MM. Foucque, 1 voix
A. Merlo, 9 voix

Secrétaire-adjoint : MM. Foucque, 8 voix
Berg, 1 voix
Abbé Hoarau, 1 voix

Sont proclamés : MM. Guignard, Président de l'Académie
le D^r Azéma, Vice-Président.
A. Merlo, Secrétaire-général,
H. Foucque, Secrétaire-adjoint.

Les membres élus remercient leurs collègues de la nouvelle marque de confiance dont ils viennent d'être l'objet et s'efforceront de travailler comme par le passé à la prospérité nouvelle de l'Académie.

Monsieur Jules Palant arrive en cours de séance et s'excuse de son retard.

Les jurys chargés de la correction des nouvelles et des poèmes envoyés au concours rendent compte de leurs travaux. Il ressort que les compositions de cette année sont bien inférieures à celles de l'année dernière. Devant cette constatation l'Assemblée demande à M Palant de faire un rapport à ce sujet, rapport qui sera publié au bulletin annuel, et ne décerne que les prix et mentions suivants :

2° prix ex-æquo à Mlle de Heulme pour sa nouvelle « *Histoires du temps passé* » et à Madame Revest pour son conte « *La part de Marie Jeanne* » et une mention au prince Vinh-San pour « *Les deux radios* ».

Le résultat du concours de peinture, dessins et photographie sera donné à la séance de Décembre.

Les collègues Ozoux, Garsault et Fréjaville désignés pour constituer le jury de musique donneront leur avis sur l'unique composition musicale envoyée au concours « *Sonnet d'Arvers* ».

La séance est levée à 6 heures et demie.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

M. GUIGNARD.

merlo, 1926

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 7 Décembre 1922.

Cinquante huitième séance, au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, 5 heures du soir sous la présidence de M. Auguste de Villèle, doyen d'âge.

Présents :

MM. A. de Villèle, Abbé Hoarau, H. Foucque, A. Merlo, A. Hugot, R. Barquissau.

Absents excusés.

J. Hermann, M. Guignard, D^r Azéma, D^r Ozoux, G. Bailly, Th. Gautier.

Le Jury des beaux arts rend compte des photographies et peintures envoyées au concours de l'Assemblée, décerne un 2° prix ex-æquo à Madame Eugène Adam de Villiers pour son paysage et à Mlle Solange Motais de Narbonne pour sa nature morte.

Un prix de 50 francs est attribué à l'auteur des photos envoyées et qui ne s'est pas fait connaître. Comme le montant du prix des photographies est offert par M. Jules Hermann, le Secrétaire est chargé de lui faire savoir la décision de l'Académie.

A la suite d'un regrettable oubli qui s'est produit dans les réceptions organisées pour le passage de l'escadre volante, l'Assemblée adopte à l'unanimité la motion suivante : « L'Académie regrette que les représentants des Associations intellectuelles de La Réunion n'aient pas été mis officiellement en rapport avec les représentants en mission de la marine française et des différents ministères ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

AUGUSTE DE VILLELE.